D'un projet d'assurance par l'Etat contre la mortalité des animaux domestiques (1848, in-89); *Dictionnaire général de médecine et de chirurgie vétérinaires* (1852, in-89), en collaboration: *Nouveau traité de matière médicale* (1853, in-89; 3e édit., 1875, 1 vol. in-89); *Action de la coralline* (1872, in-89); *Sur la spontanéité et la contagion des maladies virulentes* (1874, in-89); *Des sciences dites accessoires et des méthodes scientifiques de l'enseignement médical* (1877, in-89); la *Connaissance extérieure du cheval* (1877, in-89); *Empoisonnement de neuve destinés à la boucherie par la nielle des blés* (1877, in-89).

* **TAC** s. m. — Escr. Action de toucher l'épée de l'adversaire.

* **TACHE** s. f. — **Encycl.** Econ. dom. Nous allons exposer ici brièvement les procédés au moyen desquels on peut enlever les *taches* qui salissent les étoffes et les vêtements. Ces procédés varient nécessairement selon la nature des *taches*, c'est-à-dire selon la nature des corps qui les ont produites. Nous allons les passer en revue par ordre alphabétique. Mais, avant tout, nous noterons qu'il faut battre et brosser très-soigneusement le vêtement qu'il s'agit de détacher. Les dégraisseurs exposent ensuite le vêtement à la vapeur d'eau, pratique qui a le double avantage de ramollir la matière qu'il s'agit d'éliminer, ce qui la rend plus facilement attaquable aux agents que l'on se proposer d'employer, et de rendre les *taches* plus visibles. Ils marquent ensuite les *taches* avec de la craie, pour n'être pas exposés à en laisser, ce qui arriverait infailliblement sans cette précaution, un grand nombre de *taches* étant peu ou point visibles sur un vêtement soigneusement brossé.

— *Acides minéraux.* L'effet naturel des acides minéraux étant de détruire la couleur et même l'étoffe lorsque leur action est tant soit peu prolongée, il ne s'agit ici que des *taches* récentes produites par ces acides. Dans le cas où l'action de l'acide ne sera pas encore trop prononcée, on pourra le neutraliser par l'emploi de l'ammoniaque étendue d'eau, ou même par la vapeur seule de cet alcali. Si la couleur est déjà détruite sans que le tissu soit sérieusement atteint, on ne pourra plus réparer le mal que par la teinture.

— *Beurre.* Le terme beurre est d'une signification assez vague, et partant il est difficile de dire d'une façon générale comment on peut détruire ce qu'on appelle les *taches de beurre*. Il est certain, par exemple, que les *taches* causées par les bonnes des grandes villes, qui contiennent une notable portion de fer, sont d'autre nature et de nature plus complexe que les *taches* produites par la terre délayée. Celles-ci cèdent aisément à un simple lavage. Dans certains cas où les bonnes ont une composition différente, on emploie soit un jaune d'œuf, soit de la crème de tartre pulvérisé. Quand la boue a détruit certaines couleurs, particulièrement celles qu'on obtient par l'emploi de la cochenille, on peut faire revivre ces couleurs en employant l'acide citrique, ou l'acide acétique, ou l'acide chlorhydrique suffisamment étendus d'eau; mais il importe d'arrêter à temps cette action, qui altérerait les tissus.

— *Bougie.* Les *taches* produites par la couleur des bougies s'effacent par un procédé très-facile. On gratte d'abord la place pour enlever le plus possible de bougie solidifiée; on étend ensuite du papier buvard, et l'on passe dessus soit un fer chaud, soit une cuillère dans laquelle on a mis un charbon ardent. La matière est ainsi liquéfiée et absorbée par le papier buvard. C'est le moyen que l'on conseille d'ordinaire; mais il en est un à la fois plus simple et plus efficace. Il consiste, après avoir gratté la *tache*, à en approcher, pas assez près pour brûler le poil de l'étoffe, soit un charbon ardent, soit la flamme d'une bougie, soit une simple allumette enflammée. La matière se volatilise rapidement, et la *tache* disparaît sans laisser de trace. On peut aussi dissoudre les *taches* de bougie, comme celles de résine, avec de l'alcool rectifié.

— *Café.* Les *taches* de café ne résistent pas à l'eau de savon; mais on pourrait avoir affaire à des couleurs qui ne lui résisteraient pas davantage. Dans ce cas, on opérerait une sorte de savonnage avec un jaune d'œuf additionné d'un peu d'eau chaude, auquel on ajouterait au besoin une petite quantité d'alcool. Mais ceci est rarement nécessaire. Cette préparation s'applique à l'aide d'un pinceau un peu rude, dont on frotte légèrement l'étoffe. Les *taches* de chocolat se traitent de la même manière.

— *Cambouis.* Le cambouis est un corps contenant une quantité notable de fer. Lorsque la *tache* est assez récente pour que les effets du métal sur l'étoffe soient encore peu sensibles, on pourra la faire disparaître au moyen de l'emploi de l'essence de térébenthine combiné avec celui des poudres absorbantes. Après avoir imbibé la *tache* d'essence en la frottant légèrement avec une étoffe, on attend quelques instants; on humecte de nouveau, on couvre de cendre tamisée ou de terre de pipe en poudre fine, et l'on abandonne pendant dix minutes. Au bout de ce temps, on enlève la poudre, et l'on brosse la *tache*, ce qui suffit ordinairement pour la faire disparaître. Dans le cas contraire, on recommence l'opération, et au besoin on ajoute un jaune d'œuf à l'essence de térébenthine. Si la *tache* de cambouis était assez ancienne pour que le fer eût déjà produit des ravages, il faudrait employer l'acide chlorhydrique ou l'acide oxalique, comme on fait toutes les fois que l'on a à détruire les *taches* de rouille, quelle que soit d'ailleurs leur origine.

— *Chocolat.* V. CAFÉ.

— *Encre.* L'encre au tanin et au sulfate de fer, qui est la plus commune, agit à la fois comme décoction végétale et comme solution du sel métallique. On détruit les effets des substances végétales par l'eau de savon, et l'oxyde de fer (rouille) par l'emploi de l'acide sulfurique, ou de l'acide oxalique, ou de l'acide chlorhydrique très-étendus. La proportion d'acide devra être d'autant plus considérable que la *tache* sera plus ancienne. Il va sans dire que ces acides devront être employés avec de grandes précautions, surtout si l'on agit sur des étoffes teintes, et que leur action devra être arrêtée par un lavage énergique.

— *Fruits, herbes et matières végétales.* Nous avons déjà indiqué que les *taches* végétales disparaissent aisément par l'action de l'eau de savon, qui n'a que l'inconvénient de détruire ou d'altérer un assez grand nombre de couleurs. On pourra donc, sur les étoffes blanches, enlever avec le savon les diverses *taches* de fruits, celles d'herbe, de tabac, de bière, de cidre, etc. Lorsqu'il s'agira d'étoffes dont on pourra craindre d'altérer la couleur, on versera dix à douze gouttes d'acide sulfurique dans un verre d'eau, on étendra ce liquide sur la *tache* et on lavera ensuite à grande eau. Si c'est du linge qu'on veut détacher, on pourra se contenter de mouiller la *tache* et de brûler par-dessous le linge du soufre ou des allumettes soufrées, et l'on recommencera cette opération autant de fois qu'il sera nécessaire. Pour éviter de laisser un cerne, on devra mouiller un peu au delà de la *tache* qu'il s'agira de faire disparaître.

— *Goudron.* V. RESINE.

— *Graisse, huile et corps gras.* On fait disparaître les *taches* de graisse, et en général de corps gras, en les frottant avec une éponge fine imbibée d'essence de térébenthine pure. Après cette première opération, on frotte rapidement l'étoffe entre les doigts, on applique une nouvelle couche d'essence, que l'on couvre immédiatement de poudre absorbante (cendre tamisée ou terre de pipe finement pulvérisée); on laisse sécher pendant un quart d'heure, et l'on brosse la place. S'il reste ensuite une trace blanche, il suffit, pour la faire disparaître, de la frotter avec de la mie de pain. L'odeur de la térébenthine, que l'étoffe a contractée, se détruit sans peine par l'exposition de l'étoffe à la vapeur d'eau ou par un lavage à l'alcool rectifié. Les mêmes procédés s'appliquent aux diverses huiles végétales, sauf les huiles à brûler purifiées à l'acide sulfurique. Si les *taches* causées par ces huiles sont un peu anciennes et qu'elles aient résisté à l'essence de térébenthine, on emploiera l'ammoniaque liquide. Si ce dernier corps ne réussit pas, on aura la preuve que l'action de l'acide est déjà trop profonde et que l'on n'a pas affaire à une simple *tache*, mais à une altération irrémédiable des fibres du tissu. Les *taches* de graisse sur les étoffes de soie se traitent d'une façon un peu différente. Après avoir étalé ces étoffes sur une table, on gratte les *taches* avec un couteau de bois, on les couvre d'une couche de craie de Briançon réduite en poudre très-fine, on étend par-dessus une feuille de papier buvard, on mieux un cahier de ce papier, et l'on repasse avec un fer chaud. La graisse, fondue par la chaleur, est aussitôt absorbée par le papier buvard, et la *tache* a disparu. Le même procédé est bon à être appliqué aussi avantageusement aux étoffes de laine, qui retiennent les matières grasses entre leurs poils.

— *Herbes.* V. FRUITS.

— *Huile.* V. GRAISSE et PEINTURE.

— *Humidité.* Un grand nombre de matières colorantes des étoffes exposées à l'humidité sont attaquées par places, et plus ou moins profondément décomposées par l'action de l'excès de vapeur dont l'atmosphère est chargée. En ce cas, on ne saurait songer à rétablir, aux places où elle est altérée, la matière colorante, sans avoir recours aux procédés de teinture; mais il est possible, lorsque l'action de l'humidité est récente et encore légère, de rendre au tissu une teinte générale uniforme, qui fera disparaître les *taches*, en soumettant tout le tissu à l'action d'une sorte de pastel de quelques places seulement; pour cela, il suffira de rouler l'étoffe dans du calicot blanc mouillé et d'abandonner le tout, pendant vingt-quatre heures, dans un lieu très-humide. Il ne faut pas craindre d'altérer ainsi sensiblement la couleur primitive de l'étoffe; car la différence de teinte entre les *taches* d'humidité et la vraie couleur de l'étoffe n'est perceptible que par opposition, et rien ne révélera un changement de couleur quand cette opposition aura été détruite.

— *Liqueurs alcooliques.* Loin de produire des *taches*, l'alcool est généralement propre à dissoudre un très-grand nombre des substances qui produisent les *taches*, notamment les résines; mais les liqueurs alcooliques étant des alcools étendus qui contiennent toujours des matières plus ou moins colorantes en dissolution, celles-ci, après la volatilisation de l'alcool, laissent des *taches* sur les étoffes. Avant cette volatilisation, l'étoffe imprégnée d'une liqueur alcoolique est justement dans l'état d'une étoffe dont on a dissous les *taches* au moyen de l'alcool, et si l'on prenait soin de les laver dans cet état, aucune *tache* ne se produirait. Si la *tache* est ancienne, tout le problème consiste donc à la ramener à l'état frais, pour l'éliminer ensuite au moyen du lavage. Le mieux, pour cela, est de rafraîchir la *tache* avec la liqueur même qui a servi à la produire, d'imbiber ensuite la place avec de l'eau pure et de frotter légèrement. Si la *tache* résiste à ce traitement, il faudra avoir recours à l'acide chlorhydrique ou à l'acide citrique; mais si l'on opère ainsi sur des étoffes teintes, il y aura danger de détruire les couleurs, et l'on devra, pour empêcher ce résultat, se hâter de neutraliser l'effet de l'acide au moyen de l'ammoniaque liquide. Si l'on opère sur du blanc, la destruction de la couleur n'étant plus à craindre, on pourra se dispenser d'employer l'ammoniaque; mais, en ce cas, il vaudra mieux agir plus rapidement et plus sûrement par l'eau de savon et les vapeurs sulfureuses.

— *Peinture.* Selon la nature du dissolvant de la matière colorante, les *taches* de peinture doivent être traitées comme celles des corps gras (V. GRAISSE) ou comme celles des résines (v. ce mot). Les *taches* de peinture à l'huile et celles d'huile elles-mêmes peuvent aussi être détruites soit au moyen du chloroforme, soit à l'aide d'un mélange de 6 dixièmes d'alcool, de 3 dixièmes d'ammoniaque et de 1 dixième de benzine.

— *Résines.* Les résines étant toutes solubles dans l'alcool, la meilleure façon de détruire les *taches* qu'elles produisent consiste à les frotter avec de l'alcool rectifié et à les laver ensuite à l'eau claire. On peut appliquer le même traitement aux vernis, qui sont des solutions de résine dans l'alcool. On peut aussi faire disparaître ces *taches* par l'application directe d'essence de térébenthine, ou enfin par l'emploi successif du beurre d'abord, et ensuite de l'essence de térébenthine, qui, dans ce dernier cas, a pour objet la destruction du corps gras. Nous avons déjà indiqué (V. GRAISSE) comment on fait ensuite disparaître l'odeur de la térébenthine.

— *Rouille.* Le procédé le plus fréquemment employé pour la destruction des *taches* de rouille consiste à les frotter avec de l'acide oxalique ou de l'oxalate de potassium (sel d'oseille); mais ces corps, détruisant très-rapidement les couleurs, ne peuvent être employés que pour le traitement des tissus blancs. Sur les étoffes teintes, on emploie la crème de tartre ou tartrate de potasse, qui a le même inconvénient, mais à un plus faible degré, et dont on peut, par un lavage fait à temps, empêcher l'action destructive. Cette action est, du reste, assez lente. La meilleure manière de procéder avec le tartrate de potasse est la suivante : on couvre la *tache* de tartrate en poudre très-fine, on l'humecte, on laisse agir pendant huit ou dix minutes, on frotte légèrement l'étoffe entre les doigts, et on lave soigneusement.

— *Sueur.* Les *taches* de sueur anciennes sont assez tenaces et exigent un traitement énergique. Le plus efficace consiste à humecter la *tache* à l'eau pure, à insuffler avec une pipette une solution faible d'acide oxalique et à rincer soigneusement et rapidement, surtout s'il s'agit d'étoffe teinte. Le chlorure d'étain dissous dans une grande quantité d'eau a la propriété de rendre leur couleur aux étoffes écarlates décolorées par la sueur.

— *Suie.* S'il s'agit de *taches* de suie pure, c'est-à-dire ne contenant pas de fer, on les fait aisément disparaître en les imbibant avec de l'essence de térébenthine et les frottant ensuite légèrement. Il est souvent nécessaire de recommencer plusieurs fois la même opération. Si l'on ne peut réussir à faire disparaître complétement la *tache*, on fait un mélange d'essence de térébenthine et de jaune d'œuf, on applique ce mélange un peu tiède et l'on frotte légèrement. On recommence autant qu'il est nécessaire. Par ce procédé, on réussit quelquefois à détruire même les *taches* de suie qui contiennent de la rouille, par exemple celles qui proviennent des suies liquides des tuyaux de poêle; mais, en ce cas, il est souvent indispensable de recourir à l'acide chlorhydrique étendu d'eau, s'il s'agit d'étoffes de couleur, ou à l'acide oxalique, s'il s'agit de tissus blancs. On peut aussi, dans ce cas, employer le tartrate de potasse.

— *Tabac.* V. FRUITS.

— *Urine.* Si les *taches* d'urine sont très-récentes, rien n'est plus facile que de les enlever avec l'ammoniaque étendue d'eau; si elles sont un peu anciennes, il faudra recourir aux procédés que nous avons indiqués pour les *taches* de sueur.

— *Vernis.* V. RÉSINES.

TACHYAPHALTITE s. f. (ta-ki-a-fal-ti-te). Minér. Minéral ressemblant au zircon et renfermant, outre la silice et la zircone, de la thorine, du fer, de l'alumine et de l'eau.

TACHYDRITE s. f. (ta-ki-dri-te). Minér. Chlorure hydraté de calcium et de magnésium, trouvé dans les mines de Stassfurt.

TACHYLYTE s. f. (ta-ki-li-te). Minér. Silicate d'alumine, de fer, de chaux, de magnésie, de soude, avec traces de potasse, de manganèse.

TACHYMÉTRIE s. f. (ta-ki-mé-tri — du gr. *tachus*, prompt; *metron*, mesure). Nom donné à une méthode au moyen de laquelle on enseigne promptement l'art de mesurer les surfaces et les volumes; ensemble des procédés qui servent à mesurer promptement et facilement les surfaces et les solides. Il On écrit aussi TAKIMÉTRIE.

— **Encycl.** On a fait grand bruit de cette prétendue découverte, et quelques personnes ont paru croire que l'enseignement de la géométrie allait être complétement bouleversé. « La géométrie, dit l'inventeur, M. Edouard Lagout, est une science abstraite qui, dans l'enseignement, ne produit pas un rendement net supérieur à 5 pour 100; car il n'y a pas plus de 5 élèves sur 100 dans les lycées qui arrivent à la posséder convenablement. Au contraire, la *tachymétrie*, science concrète, a un rendement de 95 sur 100 dans un temps dix fois moindre. » Pourquoi la *tachymétrie* est-elle présentée comme une science concrète, tandis que la géométrie ne se compose-rait que d'abstractions? Parce que, au lieu d'enseigner aux élèves que la surface d'un rectangle s'obtient en multipliant la base par la hauteur, on leur enseignera que, pour trouver le nombre de carreaux d'une fenêtre, il faut répéter le nombre de carreaux compris dans une rangée horizontale ou de niveau autant de fois qu'il y a de carreaux dans une file verticale ou d'aplomb. » Parce que, encore, pour démontrer que l'aire d'un triangle s'obtient en multipliant la base par la moitié de la hauteur, au lieu de procéder comme le font les géomètres, on fait voir « qu'un des quatre triangles qui se forment dans un carré, quand on y trace deux diagonales, peut croiser, devient égal à l'un des quatre rubans dans lesquels on peut diviser le carré en plaçant sur les bottes et les intrigues polies » Parce que, aussi, pour démontrer que l'aire du cercle a pour mesure la moitié de la circonférence multipliée par le rayon, on prend deux beignets d'orange divisés en triangles dont le sommet est au centre, on ouvre ces beignets comme pour les manger et on ainsi deux images dentées pouvant s'engrener l'une dans l'autre sans vides et formant, par leur réunion, un ruban qui présente la même surface que les deux beignets; or, ce ruban, qui est un rectangle, a pour mesure le tour du cercle développé en ligne droite (c'est la longueur), multiplié par le rayon du cercle (c'est la hauteur de chacun des triangles); donc, chaque beignet a pour mesure la moitié du même produit. Nous pourrions multiplier les exemples; mais ceux-là suffisent pour montrer comment les notions abstraites de la géométrie sont remplacées en *tachymétrie* par des notions qu'on appelle concrètes et qui mériteraient plutôt le nom de familières; reste à savoir si celles-ci sont réellement plus propres que les autres à faciliter l'intelligence des démonstrations. Nous voulons bien croire qu'en rappelant à l'esprit des enfants des images qui leur sont familières, on évitera d'abord un peu de bruit; mais, quand ensuite il faut déduire une foule de conséquences conduisant à la règle pratique qu'on veut leur faire connaître, il nous semble que cette attention doit bientôt se fatiguer, et nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'autant vaudrait suivre la vieille méthode en appliquant son esprit à présenter les théorèmes de la façon la plus claire possible. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que ces images familières sur lesquelles on amène les enfants à raisonner ne leur donnent presque jamais la notion exacte du corps ou de la figure qui fera l'objet de la règle à leur enseigner : un beignet de pomme n'est pas un cercle; il n'est rond qu'avec des inégalités de courbure, et les deux beignets, pour s'engrener parfaitement quand ils sont ouverts, devraient être parfaitement égaux, ce qui n'arrive jamais. On accoutume ainsi les enfants à raisonner par à peu près et nous ne croyons pas qu'une telle habitude puisse être sans inconvénients.

Mais la *tachymétrie* n'est pas seulement une méthode d'enseignement; elle est aussi une méthode de mesurage, et, sous ce rapport, elle offre des formules, des règles pratiques qui, pour n'être pas toujours entièrement nouvelles, peuvent être réellement très-utiles. Parmi ces formules, nous nous bornerons à citer celles que l'auteur appelle formules des objets ronds et dans lesquelles la lettre R désigne la longueur du rayon :

Pour le cercle, le contour $= 6R + \frac{6R}{20}$;

— la surface $= 3R^2 + \frac{3R^2}{20}$;

Pour la sphère, la surface $= 12R^2 + \frac{12R^2}{20}$;

— le volume $= 4R^3 + \frac{4R^3}{20}$.

Pour le cylindre, la hauteur est H;

— le volume $= H \times 3R^2 + \frac{H \times 3R^2}{20}$.

Cette augmentation de $\frac{1}{20}$, commune à toutes les formules des objets ronds, reçoit la dénomination concrète du sou par franc, ce qui n'est qu'un procédé mnémonique.

Les formules ne sont pas présentées comme étant d'une exactitude rigoureuse, mais seulement comme donnant une approximation suffisante dans la généralité des cas.

En somme, nous croyons qu'on donnerait une idée assez exacte de la *tachymétrie* en disant que c'est une géométrie pratique, dans laquelle, au lieu de démontrer rigoureusement les théorèmes, on se borne à les énoncer sous une forme très-intelligible, dût-elle même n'être pas d'une exactitude rigoureuse, et on en facilite l'intelligence par des applications toutes matérielles ou par des faits vulgaires qui les confirment par à peu près.

TACHYTOME s. m. (ta-ki-to-me — du gr. *tachus*, prompt; *tomé*, section). Chir. Instrument tranchant qu'on employait pour certaines amputations.

TACHYTOMIE s. f. (ta-ki-to-mi — rad. *tachytome*). Chir. Procédé d'amputation qui consistait à frapper avec un maillet sur le dos d'un instrument tranchant appelé tachytome.

TACHYTROPE s. m. (ta-ki-tro-pe — du gr. *tachus*, prompt; *trepein*, tourner). Physiq. Sorte de rhéotrope.

TADAMIER s. m. (ta-da-mié). Bot. Arbre de la famille des combrétacées, qui croît à Madagascar.

TENITE s. f. (tè-ni-te). Minér. Nom donné par Reichenbach au fer nickelé des météorites.

TAFO s. m. (ta-fo). Sorte d'engrais, pour la terre.

TAGALE s. m. (ta-ga-le). Bot. Arbre de la Chine, dont on retire un extrait alcoolique employé comme médicament contre la diarrhée et la dysenterie.

TAGILITE s. f. (ta-ji-li-te). Minér. Phosphate de cuivre hydraté.

TAHOUA s. m. (ta-ou-a). Nom que donnaient à leurs sorciers les naturels de Nouka-Hiva.

TAHOUNA s. m. (ta-ou-na). Prêtre et médecin, chez les naturels de Nouka-Hiva. Les tahounas sont supérieurs aux tahouas, et ils président aux sacrifices.

TAIDJE s. m. (tè-dje). Sorte d'hydromel, en Abyssinie. Il On dit aussi TADZI.

* **TAILHAND** (Adrien-Albert), magistrat et homme politique français. — Lors des élections sénatoriales, il posa sa candidature dans l'Aveyron, où il fut élu, grâce à l'appui des bonapartistes, le 30 janvier 1876. M. Tailhand alla siéger à droite, parmi les adversaires acharnés du gouvernement républicain, du gouvernement du pays. Il vota constamment avec la réaction cléricale, se prononça pour la tentative faite le 16 mai 1877 pour imposer à la France le régime de l'arbitraire et de la compression, se prononça pour la dissolution de la Chambre des députés le 22 juin et l'ordre du jour Kerdrel le 19 novembre, et rentra avec ses amis politiques dans l'opposition après la formation du cabinet parlementaire Dufaure-Marcère (14 décembre 1877).

TAILLEFER (François-Joseph-Oswald), homme politique français, né à Cenac (Dordogne) en 1836. Il est fils d'un ancien député de la Dordogne. M. Taillefer entra dans la marine, devint lieutenant de vaisseau, puis il donna sa démission et vint habiter ses propriétés de la Dordogne. Il était membre du conseil général de ce département lorsque, le 20 février 1876, il posa sa candidature à la Chambre des députés dans la 2e circonscription de Sarlat. Dans sa profession de foi, il se déclara nettement bonapartiste, parla de ses sympathies pour « la dynastie de nos empereurs » et fut élu député par 8,147 voix, contre M. Lafon de Fongauffier, candidat républicain. M. Taillefer alla siéger, à la Chambre, dans le groupe dit de l'Appel au peuple. Il vota constamment avec la minorité réactionnaire, se prononça en faveur du coup d'Etat parlementaire du 17 mai 1877, pour la politique de combat du ministère de Broglie-Fourtou (19 juin), et fut désigné par le gouvernement comme candidat officiel aux élections du 14 octobre 1877. Réélu député à Sarlat par 7,774 voix, contre 4,955 données au docteur Escande, républicain, M. Taillefer a repris sa place dans la minorité, qui fait une guerre acharnée aux idées libérales et à la République.

TAILLEFERT (Pierre-François-Alcide), homme politique français, né à Niort en 1808. Après avoir pris le diplôme de docteur en droit à Paris (1835), il revint dans sa ville natale, fut nommé juge suppléant en 1836, puis il remplit les fonctions de substitut à Civray et à Saintes et celles de procureur du roi aux Sables-d'Olonne (1842-1845). Après la révolution du 24 février 1848, il se porta candidat à l'Assemblée constituante dans les Deux-Sèvres, adressa aux électeurs une profession de foi très-républicaine et ne fut point élu. Nommé juge de paix à Celles en 1849, il remplit ces fonctions jusqu'en 1871. M. Taillefert était, en outre, membre du conseil départemental de l'instruction publique et, depuis 1848, membre du conseil général des Deux-Sèvres, lorsque, le 8 février 1871, il fut élu dans ce département député à l'Assemblée nationale par 53,232 voix. Il alla siéger dans les rangs des monarchistes, fut rapporteur de la commission chargée d'examiner les décrets rendus par le gouvernement de la Défense nationale et vota constamment avec les ennemis acharnés de la République. Il se prononça notamment pour la pétition des évêques, contre le retour de la Chambre à Paris, contre M. Thiers le 24 mai 1873, pour l'église du Sacré-Cœur, le septennat, la loi contre les maires, le cabinet de Broglie, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections sénatoriales, il se porta candidat dans les Deux-Sèvres, obtint les voix des monarchistes et des bonapartistes et fut élu, le premier sur deux, le 30 janvier 1876. M. Taillefert alla siéger à droite et fit partie de la coalition qui manifesta en toute circonstance son hostilité contre le régime républicain, acclamé par la majorité du pays. Après le coup d'Etat du 16 mai 1877, il donna son concours au gouvernement de combat, vota la dissolution de la Chambre des députés (22 juin), l'ordre du jour Kerdrel (19 novembre), et passa à l'opposition lorsque le maréchal de Mac-Mahon, s'inclinant devant la volonté de la France, rentra dans la voie du régime parlementaire avec le ministère du cabinet Dufaure (14 décembre 1877).

* **TAILLEUR** s. m. — *Tailleur de limes.* Celui qui fait les dents des limes.

— *Tailleur de cors*, Celui qui coupe les cors, pédicure.

Tailleur de pierre de Saint-Point (LE), par Lamartine (1851, in-89). Ce livre est certainement l'un de ceux où Lamartine a mis le plus de sa puissante imagination poétique. La mélancolie y déborde, vivement sollicitée par les descriptions mêmes des lieux où il a placé la scène de son récit et qui furent les représentations les plus pures de sa vie; il fit cependant peu de bruit à son apparition. En 1851, tous les esprits étaient absorbés par les luttes et les intrigues politiques, troublés par les appréhensions de l'avenir, effrayés par les divisions profondes, les haines farouches qui existaient entre les diverses classes sociales. Le tableau de tout cela l'impopularité qui pesait sur les membres du Gouvernement provisoire issu de la révolution de Février dont, comme on le sait, Lamartine avait été le plus considérable; il fut y joindre encore et surtout les mensonges et les calomnies odieuses que la réaction d'alors, aussi lâche que stupide, déversait sur eux. Ajoutons enfin que l'attentat du 2 décembre, qui ferma d'une façon si tidiquement sinistre cette lamentable année 1851, en proscrivant les représentants du droit, fit pour un temps vouer leurs noms à l'oubli. Lorsque, plus tard, la critique put parler, Lamartine avait publié d'autres œuvres; elle s'exerça de préférence sur les plus récentes; il faut, pour le rappeler, que le *Tailleur de pierre de Saint-Point* passa, sinon inaperçu entièrement, du moins sans être sérieusement remarqué.

« Quand on sort de la jolie petite ville de Mâcon en se dirigeant du côté des montagnes où le soleil se couche, on suit d'abord pendant plusieurs heures une route bordée de vignes, qui monte et descend avec les ondulations du sol comme la route d'un vaisseau sur une mer douce à larges lames. » Ainsi débute Lamartine. C'est avec ce style si poétiquement imagé qu'il nous conduit à la vallée de Saint-Point et que, chemin faisant, il nous en fait voir les sites, étalant à nos yeux charmés les horizons qui se déroulent du haut de chacun d'eux. Lamartine nous introduit ensuite dans son château. C'était en 1846; il y revenait seul, au retour d'un long voyage au delà des Alpes, dit-il mélancoliquement, pour voir si le temps n'avait rien dégradé dans ce nid de famille.

En faisant cette inspection, il s'aperçut des dégradations d'un mur et demanda s'il n'y avait pas un tailleur de pierre dans le voisinage. « Il y en a un, répondit un vieux fermier, mais il n'est pas certain qu'il veuille descendre de la montagne, et moins encore venir travailler à la maison. — Et pourquoi? — Parce que, répondit le père Litaud, il ne travaille pas pour de l'argent. — On lui donnera des grains, du blé, des pommes de terre. — Il ne travaille que pour le bon Dieu et pour les pauvres du bon Dieu. Or, vous êtes riche, vous êtes le maître des bois, des prés, du château, et, par conséquent, quoique doux, mais résistant comme les pierres qu'il taille, il est à craindre que le tailleur de pierre ne veuille pas travailler pour vous. » Ces renseignements piquèrent la curiosité de Lamartine, et il résolut d'aller voir cet homme, qu'on appelait Claude, dans sa hutte au haut de la montagne. Ce ne fut pas sans peine qu'il put le décider à lui raconter son histoire.

Le père du tailleur de pierre s'appelait Benoît; il n'a jamais eu le nom de sa mère, sinon qu'on l'appelait « la mère. » Outre sa hutte, il y en avait deux autres habitées par des familles alliées à la sienne. Un des trois pères de famille était coquetier; il allait vendre des châtaignes dans les foires. L'autre était rémouleur; il allait aiguiser les faux et les couteaux pendant l'automne. Quant à son père, il allait tirer ou tailler la pierre dans les hameaux de Saint-Point. Un jour, il rentra à la hutte avec de la poudre et recommanda tout particulièrement à son plus jeune enfant, Gratien, de ne pas y toucher; mais le petit n'eut rien de plus pressé que d'aviser le moment où on ne le surveillait point pour en prendre une poignée et la jeter dans le feu. L'explosion fit briller la vue tout en lui épargnant les yeux, qu'il avait très-beaux... Bref, Gratien fut aveugle, mais non défiguré. Le père de Claude, qui était aussi bon que doux et impressionnable, mourut de douleur et laissa sa mère veuve, à trente ans, avec un aveugle, lui et une petite sœur à la mamelle. « C'était bien des dents autour d'un pain, » même pour une femme qui en faisait autant que n'importe quel homme. Pour comble de malheur, une mauvaise fièvre s'abattit sur les hutteés et emporta le rémouleur, sa femme et tous ses enfants, à l'exception d'une petite fille du même âge que lui, qui s'appelait Denise. Le coquetier prit peur, et il alla rebâtir sa hutte au hameau, près de l'église. Il n'emmena que sa famille et laissa Denise toute seule, ce que voyant, sa mère à lui alla la chercher et la conduisit chez elle. Ainsi, la maison du rémouleur fut entièrement abandonnée et devint l'habitation des lézards et des hirondelles. Denise, qui avait de onze à douze ans, devint depuis lors la gardienne du pauvre Gratien. Pour lui, Claude, à partir de l'entrée de Denise dans sa maison, il voulut venir en aide à sa mère par le travail, et, à cet effet, il embrassa la profession de son père et l'apprit tout seul à force de travail.

Les années s'écoulèrent ainsi. Le bonheur était revenu aux huttes et semblait vouloir s'y fixer. Ici, Claude décrit quelques scènes de leur existence d'alors. Par le résumé de celles-ci, on pourra juger des autres. Denise aimait bien Gratien, qui ne la quittait jamais et la questionnait sans cesse sur toutes et les choses. Lorsque l'aveugle avait épuisé toutes les questions sur le temps, le soleil, les arbres, les fleurs, etc., souvent il ajoutait : « Mais, Denise, dis-moi maintenant comment tu es; je t'ai bien vue quand j'avais mes yeux; mais depuis... » Et Denise, pour « bavoiner, » lui répondait : « J'ai les cheveux noirs comme le poil de l'écureuil, la peau du visage marquée de taches de rousseur. — Ça n'est pas possible, tu es une trompeuse; tu veux m'attraper ou tu veux rire. Claude, dis-moi comment est Denise. — Elle a les cheveux couleur de feuille morte, les yeux brillants comme des morceaux de vitre du château quand le soleil du matin les traverse, la peau fine, vermeille et changeante comme les pommes d'été. Elle est grande comme la porte de la maison; ses pieds et ses mains sont polis et blancs comme les cailloux de la fontaine. Elle a le cou élancé, rond et mouvant comme celui des pigeons quand ils se becquètent les ailes sur le toit. Ses lèvres sont comme des feuilles d'œillet et ses dents comme des petits pois de pomme avant qu'elles soient mûres. Son air est doux comme celui de notre mère. Elle est fidèle comme notre chien. » Denise rougissait, et Gratien disait qu'il la voyait bien fidèle pour ces les garçons de Saint-Point ne la regardassent pas.

Claude et Denise s'aimèrent sans le savoir et, par conséquent, sans s'avouer leur amour. Quant au pauvre aveugle, lui aussi se prit d'amour pour Denise.

Une nuit, pendant que Claude avait faite, jointe à quelques autres, lui donna à supposer que Denise avait quelque chose contre lui. Il en parla à sa mère, en lui disant que cela le décidait à aller faire son tour de France. « Je sais ce qu'a Denise, lui répondit sa mère; je vois cela venir de loin, moi; elle ne veut du mal pour le vouloir trop de bien. Quand les filles de son âge rient avec des garçons, c'est mauvais signe pour le mariage, vois-tu; mais quand elles s'en sauvent, c'est signe qu'elles veulent qu'ils les recherchent pour tout de bon. Pais voir semblant toi-même de t'en aller demain pour ton tour de France, et tu verras si elle est bien aise ou si elle est fâchée. — Je ne ferai pas semblant, répondit Claude; je m'en irai pour tout de bon. » Le soir, en effet, il annonça son départ et fit ses apprêts. Denise ne bougea pas; mais lorsqu'elle vit qu'il mettait du suif dans ses souliers, elle s'en alla dans sa chambre et ne reparut plus de la soirée. Le lendemain, au jour, Claude se mit en route. En passant dans la cour, sous les volets de Denise, il lui cria : « Adieu, Denise! » Rien ne répondit. « Il faut que je l'aie bien offensée! » murmura Claude, la mort dans l'âme. Et il se mit en route, comme il l'avait dit, pour tout de bon. Mais voilà qu'arrivé au point où tous les sentiers de la montagne se réunissent, Claude vit Denise qui gardait ses cabris. Vu l'heure matinale, il ne savait ce que cela voulait dire. Elle avait passé la nuit là. Claude, après un moment d'hésitation, allait poursuivre son chemin, lorsqu'elle lui barra le passage pour lui donner un souvenir, son collier de velours noir, qu'elle ne mettait que le dimanche, et au bout duquel pendait sur sa gorgere un petit crucifix de laiton qu'elle avait eu de sa mère après sa mort. Les deux naïfs enfants finirent par se révéler leur amour, et, au moment le plus pathétique de leurs innocents aveux, apparut la mère, qu'ils n'attendaient pas. « Ton tour de France est donc fini? dit-elle d'une voix tendrement railleuse à son fils. Tu as raison. » Elle ajouta ensuite : « Puisque vous vous aimiez, pourquoi ne pas le dire de suite? On vous aurait fiancés avant les foins. Enfants, je savais tout; vous vous aimiez depuis que le pommier a eu des fleurs. » Peu après, Claude, joyeux, avait suspendu à un clou son sac de voyage et était revenu à la carrière. Le mariage fut fixé à trois semaines de là. Dès lors, Denise négligea un peu Gratien. Elle était si heureuse de se promener avec Claude! Le pauvre aveugle, qui savait la nouvelle, restait maintenant toujours avec sa petite sœur Annette et lui contait ses peines, sans rien toutefois lui laisser deviner de l'état de son cœur. Enfin, on atteignit la dernière semaine. Un soir de celle-là, les deux fiancés, Claude et Denise, s'étaient oubliés jusqu'à près de minuit. Tout entiers à leurs rêves de bonheur, ils ne songeaient plus que leur mère, leur frère, leur petite sœur pouvaient être inquiets. Ils étaient montés tout en haut, au faîte de la montagne des huttes. En bas du mamelon sur lequel ils se trouvaient était un ravin. Voilà que tout à coup, dans la nuit, comme ils se causaient tout bas d'amour, ils entendirent la chute d'un corps dans le ravin. La pensée vint aussitôt aux deux jeunes gens que ce pouvait bien être Gratien, qui, s'étant échappé pour venir à leur recherche, avait mal sondé le terrain du bout de son bâton et était tombé en bas dans le ravin. Claude courut du côté où il avait entendu le bruit. C'était bien sûr Gratien qui était tombé!... Heureusement, il n'était que fortement meurtri, sans fractures ni contusions mortelles. On le rapporta à sa mère. Mais un soupçon avait traversé l'esprit de Claude et de Denise. « Qui sait, se dirent-ils effrayés, si Gratien n'a fait tout cela que faire peur! » Cette nuit, ils se séparèrent avec des appréhensions tristes. Hélas! ils n'ava